

Cessions des entreprises : un enjeu primordial pour le territoire

CCI et CMA proposent des rencontres de la transmission et reprise, le lundi 2 décembre



Cessions des entreprises : un enjeu primordial pour le territoire

Les deux présidents des chambres consulaires, CCI et CMA, Rémi Branet et Guy Sorbadère, ont, ce jeudi 28 novembre en matinée, lors d'une conférence de presse, mis l'accent sur l'importance de cette journée concernant « Les rencontres de la transmission - reprise d'entreprises ». Celle se déroulera le 2 décembre, de 9 heures à 13 h 30, à Pavie, à la Chambre des métiers et de l'artisanat. La co-organisation CCI et CMA se fera en partenariat avec l'agence AD'Occ et avec le soutien de la Région Occitanie et de l'Europe, dans le cadre du mois régional de la création reprise d'entreprises et du programme Occtav.

L'inquiétude est palpable chez les deux présidents, CCI et CMA, qui estiment « que ces rencontres sont un évènement important quand on sait que 1 830 sur 5 579 entreprises sont dirigées par des hommes de plus de 55 ans et qu'il faut compter trois à quatre ans pour en préparer la transmission. Si ces 1 830 entreprises artisanales ne sont pas reprises, cela induira 2 850 emplois menacés et 336 millions de chiffre d'affaires qui partiront, soit un tiers de ce que produisent le commerce et l'artisanat. C'est un enjeu majeur, économique et social, pour notre territoire. ».

Face à ce constat, la priorité évidente est de se mobiliser sur ces enjeux de la transmission-reprise « en encourageant les cédants ou candidats à la reprise à venir rencontrer, en toute confidentialité, nos conseillers et nos partenaires experts afin de mieux appréhender et préparer leur projet. », précise Rémi Branet.

Le programme sera le suivant :

9 h à 12 heures : Rendez-vous Experts (conseillers CMA/CCI, experts-comptables, notaires, avocats, banques, structures partenaires).

9 h 30 à 10 h 15 : Atelier animé par l'Ordre des Experts-comptables sur la thématique : « Transmission d'entreprises et gestion du patrimoine »

10 h 30 à 11 h 15 : Atelier animé par Mathieu Champrigaud, coordinateur régional du dispositif OCCTAV, « Présentation du dispositif OCCTAV : enjeux et actions pour les repreneurs ».

12 heures à 13 h 30 : Moment de convivialité autour d'un buffet